



BOURG-SAINT-ANDÉOL

Envoyé en préfecture le 06/03/2018

Reçu en préfecture le 06/03/2018

Affiché le

SLOW

ID : 007-250702453-20180302-664-DE

Bourg Saint Andéol,
Le 31 janvier 2018

Conservatoire Ardèche Musique
et Danse
Pôle de Bésignoles
2 route des Mines
07000 PRIVAS

Monsieur Paul BARBARY,
Président du Syndicat Mixte

nos références :
Céline Langlet,
Directrice générale des services

Envoi recommandé avec avis de réception

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 25 septembre dernier, je vous ai notifié la résiliation de la convention d'occupation des locaux appartenant à la commune de Bourg Saint Andéol au 31 décembre 2017.

Je souhaite aujourd'hui revenir vers vous concernant le matériel se trouvant dans ces locaux et appartenant au Conservatoire. Ces locaux étant très prochainement réaffectés, il conviendra de retirer le matériel avant le 1^{er} mars 2018 par vos soins. Je vous invite donc à prendre contact avec les services techniques de la ville (tel : 04 75 54 50 53) afin de convenir d'un rendez-vous pour l'ouverture des locaux.

A défaut, le matériel sera entreposé dans un lieu de stockage dans l'attente de la restitution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean-Marc SERRE

